

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 16 janvier -10h00 / 18h00 PARIS

Présents	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY,
	Patrick SOIN.
Absent excusé	Françoise HUOT-JEANMAIRE

Le Président LESCURE ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux participants et leur adresse ses meilleurs vœux.

1 Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Point licences

De date à date, la croissance est de 9,1%. Le nombre de clubs au 16 janvier 2015 est de 769 contre 758 à la fin de la saison sportive 2014.

1.2 Siège fédéral : point d'avancement

La cour d'appel de Paris n'a toujours pas communiqué la date d'audience.

1.3 Point d'étape : Espace Tri 2.0

- Le class triathlon est lancé et le classement national jeunes (individuel et clubs) est en cours de finalisation.
- Le bilan des épreuves « triathlon durable » est également en cours de finalisation.
- Les arbitres disposent désormais d'un accès facilité pour identifier la prise de licences de chaque participant.
- Le système d'inscription en ligne est accessible aux organisateurs depuis le mois de décembre 2014. De nouvelles fonctionnalités étant prévues pour mi-février 2015 (la gestion 100% dématérialisée du pass compétition, du pass ITU, de l'autorisation parentale pour les mineur(e)s, les inscriptions groupées par un club depuis son compte Espace Tri 2.0), les organisateurs qui le peuvent sont invités à patienter jusqu'à cette date avant d'importer leurs épreuves sur le service d'inscription en ligne.
- Une formation d'une journée sur l'outil Espace Tri 2.0 a été faite auprès de certains conseillers techniques nationaux et salariés fédéraux.

1.4 Séminaire du BDF: ODJ

L'ordre du jour est validé. Les points suivants seront abordés :

- Priorités fédérales pour 2016 / 2017
- Gouvernance : évolutions
- Positionnement des élus : relation élus / salariés
- Réforme territoriale : évolutions
- Quelle attractivité de la F.F.TRI. pour les organisateurs ?



1.5 Calendrier fédéral :

Il sera proposé au Comité Directeur Fédéral de tenir l'Assemblée Générale Fédérale 2015 en Lorraine le 12 mars 2016.

1.5.1 Représentation sur les GEF

Les membres du BDF se sont positionnés sur l'ensemble des dates.

1.5.2 Représentation sur les courses internationales

Ce point est reporté au BDF du 20 février 2015.

1.6 RAIDS

Le BDF valide le principe de travailler avec la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) et le Ministère des Sports pour obtenir la délégation des raids. Le CDF sera consulté pour avis le 21 février 2015.

1.7 CDF ouvert aux ligues du 21 février 2015 : Ordre du jour

Le BDF valide l'ordre du jour.

2 Trésorerie Générale

2.1 Présentation de budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est validé par le BDF. Il est précisé que l'exercice budgétaire est de 14 mois du 01^{er} novembre 2014 au 31 décembre 2015.

2.2 Complément projet de coûts 2016

La proposition de coûts 2016 a déjà été étudiée lors du BDF du 13 décembre 2014, une précision est néanmoins ajoutée à la proposition de simplification des droits de licence manifestation des épreuves Distances L et supérieures : compte tenu des incidences informatiques, cette simplification, si elle est validée par l'AG, ne sera mise en place qu'en 2017.

3 Marketing / communication

3.1 Salon des Maires 2015

Le BDF donne un accord de principe à une présence de la F.F.TRI. sur le Salon des Maires 2015. La décision sera prise courant juin en tentant compte des possibilités budgétaires.

3.2 Triathlète Magazine

Une réunion entre les élus référents et le directeur de Triathlète Magazine a permis de déterminer les modalités de collaboration pour la saison sportive en cours ainsi que pour les saisons prochaines.

4 Triathlon Evénements

4.1 CA TEVE du 12 janvier 2015

Les tarifs d'inscription pour les trois épreuves organisées par TEVE ont été définis et validés par le Conseil d'Administration de TEVE.



4.2 Modalités diffusion TV

Les modalités de diffusion TV ont été validées par le Conseil d'Administration de TEVE.

4.3 Bilan de partenariats

4.3.1 Fondation ARC 2014

La Fondation Arc est pleinement satisfaite du partenariat. Des évolutions sont programmées pour la saison sportive 2015.

4.3.2 MAVIC

Une réunion est programmée prochainement.

4.3.3 **ALLRUN**

Une nouvelle proposition a été dernièrement formulée par la fédération.

5 Vie Sportive

5.1 Défi 41:

Le BDF est informé de la demande de mise à disposition d'arbitres et d'homologation des 41 distances « ironman » que souhaite courir Monsieur Ludovic CHORGNON en 41 jours.

Le BDF adresse tous ses encouragements à Monsieur CHORGNON mais ne souhaite pas donner de suite favorable à cette demande.

6 Développement

6.1 Point d'étape général

Le classement national jeune individuel va être modifié pour la saison sportive 2015. Un classement club est proposé. La possibilité de prise en compte des résultats des jeunes participant à des épreuves internationales dans ce classement club sera étudiée.

Le BDF valide les propositions qui seront finalisées pour le BDF du 20 février 2015.

La fédération est récompensée par 2 trophées Femix dans le cadre des 24 heures du sport féminin :

- celui de la féminisation des instances dirigeantes
- celui de l'excellence sportive : Emilie MORIER pour ses médailles de bronze en individuel et d'or en équipe aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (Chine)

6.2 AG du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

Jean-Michel BUNIET représente la fédération à cette Assemblée Générale.

6.3 Projet d'intervention sur les aires d'autoroute

Le BDF manifeste un intérêt pour cette action mais souhaite la reporter à la prochaine saison sportive.



7 Haut Niveau / International / Médical

7.1 Délégué technique FISU

La fédération propose la candidature de Dominique FRIZZA.

7.2 Modalités de sélection JO 2016

Le BDF valide les modalités de sélection présentées par le Directeur Technique National.

7.3 Convention avec le Sénégal

La fédération transmet pour signature la convention cadre de coopération. Un avenant sera ensuite étudié.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 20 février 2015 PARIS

Le Président LESCURE souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1 Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Point licences / licences longues 2016

De date à date, la croissance est de 9,3%. Le nombre de clubs au 17 février 2015 est de 772 contre 758 à la fin de la saison sportive 2014.

La modification de l'exercice budgétaire fédéral (clôture au 31 décembre) n'a aucune incidence sur les modalités de prise de licences dites « longues » : toute personne non titulaire d'une licence F.F.TRI. 2015 demandant une licence **entre le 1er septembre 2015 et le 31 décembre 2015**, sous réserve que le club concerné est bien réaffilié pour la saison 2016 (réaffiliation possible à partir du 1er septembre 2015), bénéficiera d'une licence 2016 active de la date de validation informatique opérée par la ligue régionale jusqu'au 31 décembre 2016.

1.2 Espace Tri **2.0**

Ce point sera présenté au CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues.

1.3 Siège fédéral : point de situation

A ce jour la cour d'appel de Paris n'a toujours pas communiqué la date d'audience.

1.4 Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente :

- un point d'information sur les mouvements de personnel
- un point d'avancement de la politique RH
- les dates de fermeture de la F.F.TRI.
 - vendredi 15 mai,
 - lundi 13 juillet,
 - jeudi 24 décembre,
 - lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre 2015.

1.5 Visioconférence

Ce point sera abordé lors d'un prochain BDF.



1.6 Calendrier des réunions fédérales sem.2 et date AG 2016

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les dates des réunions :

- 15 mars 2015 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues
- 17/18 avril 2015 : Séminaire du BDF
- 29 mai 2015 : BDF12 juin 2015 : BDF
- 13 juin 2015 : CDF
- 11/12 septembre 2015 : BDF
- 06 octobre 2015 : CDF Téléphoné
- 13 octobre 2015 : CDF Téléphoné
- 23 octobre : BDF
- 24 octobre 2015 : CDF
- Du 18 au 21 novembre 2015 : Colloque DTN/CTL
- 20/21/22 novembre 2015 : Séminaire des Président-e-s de Ligues et Présidents de CRA
- 11/12 décembre 2015 : BDF
- 15 janvier 2016 : BDF
- 19 février 2016 : BDF
- 26 février 2016 : BDF
- 27 février 2016 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues
- 19 mars 2016 : AGF
- 20 mars 2016 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues

Il est proposé que l'Assemblée Générale 2015 se tienne le samedi 19 mars 2016, à Nancy. Cette date sera proposée au CDF pour validation.

1.7 Communication interne

Ce point sera abordé lors d'un prochain BDF.

1.8 Modification du Règlement Intérieur

Il est proposé de modifier les articles 3.1.3.1. , 3.1.3.2. et 3.2.1 du Règlement Intérieur fédéral de la manière suivante :

• 3.1.3.1. Secteurs exécutifs d'intervention (page 4)

Outre sa fonction de délégué régional de la F.F.TRI., la L.R.TRI. a compétence particulière pour intervenir en lieu et place de la F.F.TRI. pour traiter des demandes d'adhésion.

La F.F.TRI. accorde à la L.R.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux suivants votés annuellement en Assemblée Générale Fédérale :

- Tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- Tarif des licences manifestation
- Tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- Tarif des pass compétition

A cet effet, la L.R.TRI. respecte strictement l'architecture et la segmentation fédérale. Aucune autre segmentation, ou sous-segmentation, n'est autorisée.

Les L.R.TRI., pour financer les prestations fournies lors des manifestations, peuvent percevoir un droit complémentaire non défini nationalement à ce jour et établi sur le nombre de participants. Ces droits tiendront éventuellement compte de la discipline et de la distance.



3.1.3.2. Positionnement de la L.R.TRI. (page 4)

Pour permettre à la L.R.TRI. de mener à bien sa mission de traitement de demandes d'adhésions, la F.F.TRI. met à sa disposition les programmes une application informatiques spécifiques à ces traitements et forme les opérateurs régionaux à l'utilisation de ces programmes.

La L.R.TRI. utilisera exclusivement cette application dans le respect des procédures définies par la F.F.TRI.

(...)

• 3.2.1 Reconnaissance (page 6)

La Fédération Française de Triathlon, ci-après désignée F.F.TRI., reconnaît le Comité Départemental de Triathlon, ci-après désigné C.D.TRI., sur la base des conditions de constitution indiquées à l'article 1.3. des statuts fédéraux.

Le C.D.TRI. est un organe déconcentré de la F.F.TRI. et ne peut déroger aux règles édictées par la F.F.TRI..

La F.F.TRI. n'accorde pas au C.D.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux et régionaux votés en Assemblée Générale.

Ces propositions sont validées à l'unanimité du BDF et seront présentées :

- pour validation au CDF
- pour adoption à l'Assemblée Générale, sous réserve de validation du CDF.

1.9 Modification du Règlement Antidopage

Il est proposé de :

- ne plus publier les décisions disciplinaires antidopage dans le Tri à la Une
- les publier uniquement sur notre site internet

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Aucune modification du Règlement Antidopage n'est nécessaire pour pouvoir appliquer la décision ci-dessus.

1.10 Modification du Règlement Disciplinaire

Il est proposé de :

- ne plus publier les décisions disciplinaires dans le Tri à la Une
- les publier uniquement sur notre site internet

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Pour ce faire, les propositions de modification suivantes, validées par les services juridiques du Ministère chargé des Sports, sont validées par les membres du BDF et seront proposées au CDF ouvert aux Président-e-s de liques :

Article 1.12 PUBLICATION (page 7)

En l'absence d'appel dans les délais impartis, les décisions des CND, CRD, CRDR sont transmises au corps arbitral et sont publiées dans le bulletin officiel « Tri à la Une » et sur le site Internet de la F.F.TRI..



• Article 2.10 NOTIFICATION - PUBLICATION (page 10)

(...)

En l'absence de recours contentieux dans les délais impartis, les décisions de la CNDA sont transmises au corps arbitral et sont publiées dans le bulletin officiel « Tri à la Une » et sur le site Internet de la F.F.TRI..

(...)

1.11 Ordre du jour de l'AGF du 14 mars 2015

L'ordre jour de l'Assemblée Générale Fédérale du 14 mars 2015 est validé à l'unanimité et sera proposé au CDF.

1.12 Ordre du jour du CDF du 15 mars 2015

L'ordre du jour du CDF du 15 mars 2015 est validé par les membres du BDF. Ce dernier tiendra compte des points qui, faute de temps, ne seraient pas traités lors du CDF du 21 février 2015.

2 Trésorerie Générale

2.1 CNF Contrôle de Gestion sur les comptes 2013/2014

Une analyse de gestion sera présentée par le Président de la Commission Nationale Financière lors du CDF ouvert aux Président-e-s de Ligue.

2.2 Complément projet de coûts 2016 proposition de coûts 2017 : proposition de suppression des 1/2 tarifs jeunes

La proposition de suppression des ½ tarifs jeune pour 2017 n'est pas validée par la majorité des membres du BDF.

3 Marketing / communication

3.1 Bilan séminaire des référent(e)s Communication & Marketing

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan du séminaire des référents communication qui s'est tenu les 30 et 31 janvier.

9 liques étaient représentées contre 7 l'année passée.

Une date plus propice, en dehors des dates d'AG de lique, sera choisie en 2016.

4 Triathlon Evénements

4.1 Opérations événementielles 2015

Triathlon de Paris : 4 et 5 juillet 2015
Triathlon de Nice : 3 et 4 octobre 2015
Bike & Run de Paris : 18 octobre 2015

4.2 Comptes de clôture de TEVE

L'expert-comptable est en cours d'intervention. Les comptes de clôture seront présentés ultérieurement.



5 Vie Sportive

5.1 Problématique arbitrage

Dominique SAGARY, Vice-Président en charge de la Vie Sportive, informe les membres du BDF que certaines ligues régionales ne respectent pas les dispositions prévues par le Règlement Intérieur de la Commission Nationale d'Arbitrage en matière de formation des arbitres principaux.

Les membres du BDF souhaitent que :

- le point 3.2. du Règlement Intérieur de l'Arbitrage soit clarifié, complété si nécessaire. La proposition d'évolution de cet article pourra être soumise au CDF de juin 2015.
- soit rappelé que le soutien financier de la F.F.TRI., que cela soit au travers l'accord cadre ou l'aide à la professionnalisation, est conditionné au respect de l'ensemble des règles fédérales (formation, arbitrage, coûts, etc etc...)

Par ailleurs, la Commission Nationale de l'Arbitrage, par l'intermédiaire de son Président, Pascal GODEL, a interpellé Dominique SAGARY sur le fait que le Comité Directeur de la Ligue de Bretagne a décidé, sur proposition des organisateurs, une disposition contraire à la Réglementation Sportive, à savoir que les bonnets de bain ne seront plus fournis par les organisateurs dans la Ligue Bretagne.

Le Bureau Directeur demande à la Ligue de Bretagne de faire une demande officielle de dérogation auprès de la Commission Nationale Sportive. A défaut de dérogation, la Réglementation Sportive devra s'appliquer.

5.2 DEFI 41 / demande d'aménagement financier

L'US VENDOME TRIATHLON qui organisera les 41 distances IRONMAN dans le cadre du DEFI 41 sollicite un aménagement du montant des droits d'organisation : régler un forfait de 3000 euros au lieu de 6273 € (41 x 153 euros).

Le BDF donne une suite favorable à cette demande.

6 Développement

6.1 Fédération des Raids

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du développement, présente l'avancée des discussions avec la Fédération des Raids Multisports de Nature et les propositions qui seront présentées au CDF du 21 février 2015.

Le BDF valide à l'unanimité les propositions présentées.

6.2 Evolution des critères de labellisation des écoles de triathlon

Un groupe de travail est constitué pour retravailler les projets d'évolution présentés : Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Dominique SAGARY, Laurent MASSIAS, David MANGEL.

Les nouveaux critères ou nouvelles modalités de labellisation seront présentés au CDF en octobre 2016 pour une mise en application pour la saison sportive 2018.



6.3 Challenge National Jeune (individuel- club)

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente :

- la proposition d'évolution du Challenge National Jeune Individuel (CNJI)
 - o Participation obligatoire à une épreuve nationale
 - Prise en compte de compétitions internationales en plus des 4 épreuves nationales existantes :

Coupe(s) d'Europe Junior Coef.2

(participation prise en compte uniquement dans le cadre d'une sélection nationale)

Championnat d'Europe Youth Coef. 2
Championnat d'Europe Junior Coef. 2,25
Championnat du Monde Junior Coef. 2,5
Jeux Européens Coef. 2,5

- Nouvelles modalités de classement:
 - Prise en compte des 4 meilleurs résultats (4 meilleurs nombres de points) parmi l'ensemble des épreuves identifiées.
 - Participation obligatoire à un des championnats de France
- la proposition de mise en place du « Challenge National Jeune des Clubs », qui aura pour incidence la suppression dès 2015 du « Classement club » actuellement en vigueur sur chacun des Championnats de France des Jeunes.

Le BDF valide ces propositions pour test en 2015. Un bilan sera présenté en fin de saison pour voir si les coefficients doivent, ou non, être réévalués.

Le règlement 2015 sera communiqué avant le 12 mars, soit au moins 30 jours avant la 1ère épreuve.

7 Haut Niveau / International / Médical

7.1 Organisation délégation JO/JP 2016

Jeux Olympiques 2016:

Le Président de chaque fédération olympique est invité par le Président du CNOSF.

Hors dispositif complémentaire qui serait éventuellement mis en place par un partenaire, le nombre de représentants fédéraux (hors délégation) amené à se déplacer sera limité à quatre (budget : environ 3000 € / personne pour 5 jours) :

- <u>secteur haut niveau</u> : Vice-Président en charge du Haut Niveau, Dominique FRIZZA et Président de la Commission Nationale Haut Niveau, Thierry SAMMUT.
- <u>secteur communication</u> : Vice-Président de la communication, Frank GASQUET, ou son représentant.
- <u>secteur international</u>: Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales,
 Denis JAEGER (s'il n'est pas pris par ailleurs en charge par l'ETU)

Jeux Paralympiques 2016:

La F.F.TRI. n'est pas titulaire de la délégation Paratriathlon et aucune prise en charge du Président n'est prévue à ce jour par le CPSF. Néanmoins, le Président LESCURE et Jean-Michel BUNIET, Vice-Président, seront présents à l'occasion des premiers Jeux Paralympiques ouverts au Triathlon.

7.2 Billetterie RIO 2016

Le billet pour le triathlon (zone gradins) est fixé à 23 € pour chaque course.



7.3 Séminaire des fédérations nationales – Angleterre

Ce séminaire d'information des fédérations européennes s'est déroulé fin janvier 2015 dans les locaux de la British Triathlon. La F.F.TRI. était représentée par Bernard SAINT-JEAN. Denis JAEGER était présent au titre de l'ETU.

Le prochain séminaire sera organisé par la F.F.TRI., à Paris, en janvier 2016.

7.4 Bilan anniversaire AVIGNON

Dominique FRIZZA, Vice-Président en charge en charge du Haut niveau, de l'International et du Médical, présente le bilan de l'anniversaire de l'ITU, organisé par la F.F.TRI. en décembre dernier.

Ce bilan sera présenté au prochain CDF.

7.5 Modalités de sélection JP 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente pour validation la proposition de modalités de sélection pour les Jeux Paralympiques 2016.

Cette proposition est validée à l'unanimité et sera présentée pour validation :

- au CDF du 21 février 2015
- au groupe expert du CPSF courant mars 2015 pour les Jeux Paralympiques.

8 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1 Accord cadre : Changement présidence Comité d'évaluation

Alexandre PY, récemment élu Président de la ligue Lorraine, ne peut plus présider le Comité d'évaluation des dispositifs fédéraux de professionnalisation en faveur des LRTRI (Aide à la professionnalisation des LRTRI. - Accord-cadre F.F.TRI. / LRTRI) au regard du texte en régissant le fonctionnement.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ succède à Alexandre PY à la présidence de ce comité d'évaluation.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 12 JUIN 2015 – 14H00/17h30 SAINT-DENIS

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	Dominique FRIZZA

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général/Administration Générale

1.1. Point licences

Le point licences sera présenté le lendemain au Comité Directeur Fédéral.

1.2. Siège fédéral: point de situation

Notre nouveau bâtiment est toujours occupé illégalement. Un point de situation sera présenté le lendemain au Comité Directeur Fédéral.

1.3. Représentation fédérale sur les GEF

Jean-Michel BUNIET, initialement prévu pour représenter la F.F.TRI. lors de la dernière étape du Championnat de France des Clubs de Division 2 à Cognac, sera finalement présent sur la Finale Nationale du Challenge des Raids 2015 prévue à la même date.

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, représentera la F.F.TRI. à Cognac le 30 août prochain.

1.4. Point RH

Un point de situation RH est présenté.

Le nouvel organigramme qui-entre en application le 1er juillet 2015. Il est présenté et validé par le BDF.

1.5. Séminaire du BDF 2016 - Valence - 15/16 avril 2016

Le séminaire du BDF 2016 aura lieu les 15 et 16 avril 2016 à Valence.

2. Trésorerie Générale

2.1. Suivi budgétaire au 31 mai 2015

Le suivi budgétaire au 31 mai 2015 sera présenté le lendemain au Comité Directeur Fédéral.



3. Marketing / Communication

3.1. Mise à jour du site fédéral

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le récapitulatif des mises à jour du site fédéral.

4. Triathlon Évènements

4.1. Délégation de services - accord de méthode

L'accord de méthode validé lors du BDF du 29 mai 2015 sera présenté le lendemain au Comité Directeur Fédéral.

5. Vie Sportive

5.1. Budgétisation arbitrage international

Dominique SAGARY informe les membres du BDF du surcoût financier engendré par l'accueil de formation ITU.

5.2. Participation des clubs au Championnat de France des clubs de 1ère division

Dominique SAGARY fait savoir que le "Triathlon Club de Saint Quentin en Yvelines" ne sera pas présent au départ de l'étape de Valence et qu'il sera déclaré "forfait" sur cette étape.

5.3. ETU Triathlon Clubs European Championship

L'ETU lance en 2015 la première édition du championnat européen des clubs de triathlon (ETU Triathlon Clubs European Championship), sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pieds. Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

La F.F.TRI., au travers la Commission Nationale Sportive, a décidé de sélectionner les deux clubs dont le cumul des places au Classement Général du Championnat de France des Clubs de Division 1 Féminin et Masculin 2014 est le plus faible. Les deux clubs sélectionnés sont les suivants :

- POISSY TRIATHLON (cumul des places = 5)
- TCG 79 PARTHENAY (cumul des places = 11)

Il est précisé que, conformément au Règlement Intérieur de la CNS, Jacky BAUDRAND et Philippe GROS n'ont pas participé au vote de ces modalités de sélection.

6. Développement

Jean-Michel BUNIET présente un point d'information relatif à la formation "Espace Tri 2.0" dispensée aux correspondants de ligue.



Jean Michel BUNIET présente une proposition d'évolution du processus de validation des mutations visant à le simplifier. A ce jour, dès lors que le club quitté et le club d'accueil se sont mis d'accord, la validation d'une mutation se limite à la confirmation de réception du règlement correspondant, ce qui mobilise la ligue régionale sur une tâche qui pourrait être vérifiée informatiquement en mettant en place un paiement en ligne. Il est proposé :

- de fusionner les frais de dossier et les droits de mutation : chaque demande de mutation sera soumise à un droit de mutation
- de conserver les droits de formation
- que les droits de formation soient directement réglés par internet de club à club (le numéro de RIB sera demandé au club quitté)
- que les droits de mutation soient directement réglés à la F.F.TRI. par carte bancaire sur internet.
- que la réception du paiement vaudra automatiquement validation de la demande de mutation

Cette proposition est validée à l'unanimité et sera présenté au CDF pour adoption. Compte tenu du temps de développement nécessaire, la mise en place de ce nouveau processus de gestion des mutations ne sera possible qu'à partir du **1er septembre 2016**.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. ETU PRESIDENT CONFERENCE 2016 - Propositions d'organisation

Le BDF valide la configuration d'organisation de la conférence ETU suivante :

- hébergement : hôtel Ibis Paris Porte d'Italie
- lieu de réunion : Comité National Olympique et Sportif Français

8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1. Point d'étape accord cadre 2015

Le point d'étape relatif à l'accord cadre F.F.TRI. / Ligues sera présenté le lendemain au Comité Directeur Fédéral.

8.2. Réforme territoriale

Le 17 décembre dernier, l'Assemblée Nationale a définitivement adopté le projet de loi relatif à la délimitation des régions en établissant une carte métropolitaine qui s'articule autour de 13 régions à compter du 1er janvier 2016.

Ce remembrement territorial, pousse le mouvement sportif à devoir repenser et adapter ses modes de gouvernance et de représentations politiques et techniques au sein de ces nouveaux territoires.

Hormis le fait que de nouvelles relations s'instaureront avec les partenaires publics, nos ligues devront s'organiser pour recomposer une carte métropolitaine du triathlon qui soit en adéquation avec cette nouvelle organisation géographique et politique.

Cette recomposition pose questions sur bien des thématiques :

• sociales, réglementaires, statutaires, comptables, sportives,......

Afin de confronter, d'identifier, de mutualiser, différentes approches en termes de réponses appropriées à ces enjeux, le BDF proposera au CDF de Juin la mise en place d'un groupe de travail.



9. Questions / informations diverses

9.1. Promotion de Jacques LAPARADE

Par décret du Président de la République en date du 15 mai 2015, notre Président d'Honneur, Jacques LAPARADE, a été promu au rang de **chevalier de l'ordre national du Mérite.**

La remise des insignes sera effectuée par la F.F.TRI..

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Lundi 20 juillet 2015 - 18H00/19h00

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY
Absent(s)/ excusé(s)	Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1 Appel à projet du Ministère sur la citoyenneté dans le sport

Le BDF valide à l'unanimité le principe d'un dépôt d'un dossier "plan citoyen" auprès du Ministère chargé des Sports avant le 31 août 2015.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, précise que le taux de subventionnement ne pourra pas dépasser 80% du coût de l'action.

2 Demande d'appel de la décision de la Commission Nationale Sportive concernant la réclamation du club MONT-SAINT-AIGNAN TRIATHLON

Le club Mont-Saint-Aignan Triathlon a fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive prise après examen de la réclamation transmise à l'issue de la 1/2 finale de D3 de Triathlon à Gravelines le 14 juin 2015 (dossard du concurrent Robin DAMMAN - Côte d'Opale Saint-Omer Triathlon - non porté et non sanctionné par l'arbitrage).

Le Bureau Directeur Fédéral a pris connaissance des éléments portés à sa connaissance et a décidé de maintenir la décision de la Commission Nationale Sportive, ainsi que le classement de la ½ finale Zone A du Championnat de France des Clubs de Division 3 de Triathlon.

En effet les instances fédérales considèrent, de manière constante, que les décisions arbitrales prises lors des épreuves sont irrévocables. L'absence de sanction arbitrale officielle prononcée conformément à notre réglementation pendant une compétition ne peut être prononcée à posteriori par une instance fédérale quelle qu'elle soit.

Comme toute activité humaine, l'arbitrage, quelles que soient les disciplines sportives, peut faire l'objet d'erreurs ou d'omissions et il convient néanmoins d'accepter que celles-ci ne puissent être remises en cause à l'issue des compétitions, ce qui constitue une règle quasi générale. Pour autant la F.F.TRI. ne cesse, avec la Commission Nationale d'Arbitrage, d'améliorer les conditions d'application de la Réglementation Générale Fédérale sur nos épreuves.



Le club Mont-Saint-Aignan Triathlon disposera d'un délai de deux mois à compter de la notification (date de réception par voie postale de la décision) pour contester cette décision auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se situe son siège social. Conformément à l'article R141-5 du Code du Sport, la saisine de la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français constitue un préalable obligatoire à tout recours contentieux.

3 Étude Marketing Uniteam

Une étude pour la F.F.TRI. serait structurante pour nos démarches marketing, commerciales, et nous permettrait également d'ajuster nos actions en termes de développement (adéquation entre nos dispositifs et les attentes des pratiquants).

Concrètement, cette étude permettrait de mieux appréhender les représentations du triathlon auprès de publics cibles (les licenciés, les pratiquants occasionnels, les pratiquants d'autres sports d'endurance, le grand public ...). L'objectif serait d'identifier les éventuels freins à la pratique, les éléments motivants pour les pratiquants actuels, mais aussi les leviers qui permettraient de convertir de nouveaux publics.

La logique est similaire pour les médias et les marques. Cette étude servirait à affiner nos produits et les cibles prioritaires en matière de commercialisation. L'intérêt serait de bénéficier d'arguments objectifs à faire valoir auprès des annonceurs prospects (proposer des plans d'activation en adéquation avec leurs attentes/besoins, ...).

Enfin, la démarche nous permettrait de vérifier la pertinence de notre offre événementielle portée par TEVE (en les mettant en perspectives avec les attentes des sportifs français) et de les ajuster, si nécessaire.

Le BDF valide à l'unanimité de la tenue d'une réunion de prise de contact et de présentation avec la société Uniteam début septembre. Le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, rappelle néanmoins que l'exercice budgétaire actuel compte 14 mois et qu'il ne sera pas possible d'absorber de charges financières nouvelles en 2015. Si la mise en place de cette étude devait être confirmé, cela sera nécessairement en 2016 et non en 2015.

4 ETU Triathlon Clubs European Championship - Nice 2015

L'ETU lance en 2015 la première édition du championnat européen des clubs de triathlon (ETU Triathlon Clubs European Championship), sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pieds.

Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

En tant que pays organisateur, le Président de la F.F.TRI. a sollicité auprès de Renato BERTANDI, Président de l'ETU, une "wild card" afin de permettre à un troisième club de participer à ce nouveau championnat.



Le Président de l'ETU a répondu favorablement à notre demande et le Président LESCURE remercie la Commission Nationale Sportive de bien vouloir proposer les modalités d'attribution de cette "wild card".

5 Résultats internationaux

Le Président LESCURE salue la performance des athlètes français lors des dernières épreuves internationales :

• Championnat d'Europe à Genève :

- O Elite Hommmes: David Hauss remporte le titre de champion d'Europe
- O Junior Femmes : Jeanne Lehair est médaillée d'argent, Emilie Morier se classe à la 5ème place et Margot Garabedian à la 6ème place
- O Junior Hommes : Maxime Hueber-Moosbrugger termine 4ème et Léo Bergère 5ème
- O Relais mixte Elite et Junior : Médaille d'or pour la France
- Paratriathlon : Stéphane Bahier est médaillé d'argent en PT2 et Yannick Bourseaux médaillé de bronze en PT4

Championnat du Monde à Hambourg :

- WTS: Vincent Luis signe sa première victoire sur WTS, Dorian Coninx se classe à la 4ème place, et Anthony Pujades à la 7ème place.
- Championnat du Monde en relais mixte : les français (Jeanne Lehair, Dorian Coninx, Audrey Merle et Vincent Luis) remportent la médaille d'or

Les Bleus rentrent d'Hambourg avec ces 2 médailles d'or et 3 places dans les 7 premiers

• Coupe d'Europe Elite et Junior à Châteauroux :

- Elite Hommes : Aurélien Lebrun est médaillé d'or, Brice Daubord se classe à la 4ème place, Tom Richard à la 5ème place, Léo Bergere à la 7ème place et Arnaud Chivot à la 8ème place
- O Elte Femmes : Léonie Perault est médaillée d'argent, Margot Garabedian se classe à la 4ème place, Sandra Dodet à la 5ème place et Emilie Morier à la 7ème place.
- O Junior Hommes : Alexis Dupuy se classe à la 7ème place, Côme Mercier à la 8ème place et Jean Duchampt à la 9ème place
- O Junior Femmes : Pauline Landron est médaillée de bronze, Chloé Fouillot se classe à la 4ème place et Emma Ducreux à la 5ème place.

6 Locaux de la F.F.TRI.

Le Président de la F.F.TRI. présente un point d'information relatif aux locaux de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Lundi 31 août 2015 - 18H00/18h25

Présent(s)	Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Patrick SOIN, Dominque SAGARY, Bernard SAINT-JEAN
Absent(s)/ excusé(s)	Frank BIGNET, Michelle MONSERAT

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. ETU Triathlon Clubs European Championship - Nice 2015 - modalité d'attribution de la Wild Card remise par l'ETU

Le Président LESCURE rappelle que l'ETU lance cette année la première édition du championnat européen des clubs de triathlon (ETU Triathlon Clubs European Championship), sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pieds. Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

En tant que président de la fédération nationale du pays organisateur, le Président LESCURE rappelle également qu'il a sollicité auprès de Renato BERTANDI, Président de l'ETU, une "wild card" afin d'inviter un club français suppplémentaire à participer à ce nouveau championnat.

Une "wild card" a été accordée par l'ETU et il appartient au BDF d'en définir les modalités d'attribution.

A l'unanimité, les membres du BDF décident d'attribuer cette wild card au club non sélectionné à ce jour et dont le cumul des places du classement général Hommes et Femmes après la 3ème étape (Embrun) du Championnat de France des clubs de Division 1 est le plus faible. Avec un cumul des places du classement général Hommes et Femmes égal à 8, le club de **SARTROUVILLE** remplit les critères définis par le BDF et bénéficie donc de la Wild Card remise par l'ETU.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 11 septembre 2015 – 14H30/19h30 Samedi 12 septembre 2015 – 08H30/12h50

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, au 31 août, la croissance est de 8,8 % (45844 licences au 31 août 2015 contre 42140 au 31 août 2014). Le nombre de clubs au 31 août 2015 est de 779 contre 758 à la fin de la saison sportive précédente.

1.2. Siège fédéral : point de situation

Le Président LESCURE présente un point d'information complet sur ce dossier. La signature de la promesse de vente prévue le 03 juillet dernier chez Maître Eric Beringer - 16 Rue Francis de Pressensé, 93210 Saint-Denis - n'a pas été honorée par le potentiel acquéreur, celui ci s'étant rétracté.

Compte tenu de l'impossibilité de signer une promesse de vente, le Président a repris contact avec le Maire de Saint Denis. Un courrier a été adressé proposant à la Ville de SAINT DENIS l'acquisition des locaux. Une étude de la municipalité est en cours.

Par ailleurs, l'audience de la Cour d'Appel de PARIS est prévue le 08 octobre prochain. A l'issue de cette procédure, un point de situation sera effectué. Le CDF et les Président-e-s de ligues seront informés des suites données.

1.3. Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente un point d'information sur les derniers mouvements de personnel, les dernières évolutions de mission.

Il précise également qu'il a animé avec Jacky BAUDRAND et Frank BIGNET une réunion du personnel le 08 septembre dernier. Les priorités fédérales, le nouvel organigramme, les modalités de délégation de signature, la 1ère version du guide des procédures transversales et les délégations F.F.TRI. - TEVE ont été présentés.



1.4. Fermetures exceptionnelles du siège

Les dates de fermeture en cas de "pont" pour 2016 seront étudiées prochainement et communiquées aux administrateurs et aux ligues dans les meilleurs délais.

Les dates de fermeture, qui doivent être exceptionnelles, en cas de réunion de l'ensemble des salariés seront communiquées avec le maximum d'anticipation.

1.5. Espace tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du développement, présente un point d'information relatif aux inscriptions en ligne (plus de 30.000 inscriptions à ce jour). Jean-Michel BUNIET précise que :

- la saison 2016 a été ouverte le 1^{er} septembre sans difficultés.
- les organisateurs peuvent s'inscrire au calendrier2016 depuis que les ligues ont renseigné les coûts
- les critères des labels féminins sont en cours de définition dans les ligues
- les CNJ individuel et club sont terminés, livrés et opérationnels :
 - o CNJ individuel: http://espacetri.fftri.com/challenge/cnj/licensee-list
 - o CNJ club: http://espacetri.fftri.com/challenge/cnj/club-list

Jean-Michel BUNIET présente les fonctions qui seront en place d'ici à la fin de l'année et rappelle que la livraison de la nouvelle version de l'Espace Tri 2.0 est prévue pour septembre 2017.

1.6. Projet d'ordre du jour des CDF des 6, 13 et 24 octobre 2015

A la demande de Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, le proet d'évolution de la RGF sera étudiée lors du CDF physique du 24 octobre prochain. Les CDF téléphonés initalemement prévus les 6 et 13 octobre pour valider la RGF sont donc annulés. Le projet d'ordre du jour du CDF du 24 octobre 2015 est amendé.

1.7. Projet d'ordre du jour du séminaire des président-e-s de ligues

Le projet d'ordre du jour du Séminaire des Président-e-s de Ligue des 21 et 22 novembre est programmé. Il sera présenté au CDF du 24 octobre 2015.

2. Projet fédéral 2013-2017

2.1. Priorisation des actions fédérales 2016

Suite à la présentation des priorités fédérales au CDF du 13 juin dernier, le Directeur Technique National rappelle que les binômes élu / salarié doivent travailler à l'élaboration d'un plan d'action et de sous actions dans les secteurs qui les concernent.

3. Trésorerie Générale

3.1. Point audit Ligue Côte d'Azur

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente le rapport d'audit des comptes de la ligue Côte d'Azur. Ce rapport sera présenté au CDF du 24 octobre 2015.



3.2. Défi 41 : demande de remise de 15.000 €

Le BDF salue la performance de Ludovic CHORGNON qui a réalisé 41 distances IronMan en 41 jours et examine sa demande de remboursement des droits d'organisation correspondants.

Dans la mesure où la F.F.TRI. et la ligue régionale du Centre ont déjà consenti une remise de 11.773 € sur les 26.773 € de droits correspondants aux 41 épreuves distance IronMan organisées (soit 3.273 € de remise sur les 6.273€ dûs à la FFTRI et 8.500 € de remise sur les 20.500 € dûs à la LR Centre), ce qui a ramené les droits d'organisation à 15.000 €, le BDF décide à l'unanimité de ne pas accorder de remise supplémentaire.

4. Marketing / Communication

4.1. Bilan sur la communication des GEF et internationales

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan de la communication des grandes épreuves fédérales et des épreuves internationales. Le bilan de cet été est très positif pour la F.F.TRI. :

- + 1000% de visibilité sur les réseaux sociaux
- +500 followers Twitter
- +1000 fans Facebook
- Plus de 1100 parutions dans les médias (presse, radio, TV, web)
- F

dailymotion

- Le dispositif Facebook a touché 143 100 utilisateurs soit une évolution positive de 23% par rapport à 2014.
- Plus de 9 200 personnes ont interagi avec nos publications (partages, commentaires...)
- Près de 400 000 personnes ont eu l'occasion de voir nos tweets #GPFFTRI
- Plus de 29 000 ont interagi avec @FFTRI (clics, retweets, réponses, abonnements et favoris)
- Les résumés vidéo des Grands Prix de Triathlon disponibles à J+1 sur notre chaîne Dailymotion http://www.dailymotion.com/FFtriathlon enregistrent 4,6 fois plus de vues qu'en 2014

4.2. Planning des communications programmées sur notre site internet et sur les réseaux sociaux

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le planning des communications programmées de septembre à décembre sur le site internet et sur les réseaux sociaux. Il précise néanmoins que la ligne éditoriale est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualité.

Septembre:

- Newsletter Club : Equipe de France, Duathlon, Quiberon, formation, plan de professionnalisation, emploi, Développement durable
- GP Duathlon (Gray)
- Finale WTS Chicago
- Paris 2024 : CNOSF
- Newsletter licenciés : Equipe de France, Chicago, Gray, Paris 2024
- GP Duathlon (Les Herbiers)
- Développement durable

Octobre:

- Triathlon de Nice
- Coupe de France des Clubs (Noeux les Mines)



- Semaine Jeunes
- Newsletter Club: Semaine Jeunes, Nice, Coupe de France des Clubs, GP Les Herbiers
- WC Adelaïde DUA
- Semaine Licenciés
- Developpement durable
- Newsletter Licenciés : Championnat du Monde Duathlon Adelaïde, semaine licenciés, Espace tri 2.0, Développement durable, partenaires
- Activation partenaires
- Websérie

Novembre:

- Stage Equipe de France
- Antidopage
- Championnat de France de Bike and Run
- Websérie
- Activation partenaires
- Newsletter Club : Equipe de France, Bike and Run, Antidopage, formation, plan de professionnalisation, emploi, Développement durable
- Citoyenneté
- Chicago
- Newsletter licenciés : Equipe de France, Chicago, jeunes

Décembre :

- Activation partenaires
- Semaine Arbitrage, Paratriathlon, Outre Mer
- Newsletter Club: Partenaires, arbitrage, paratriathlon, outre mer
- Semaine Santé, loisir, Bien être
- Websérie
- Citoyenneté
- Newsletter Licenciés : santé, loisir, bien être, citoyenneté, websérie
- Mixité, femmes

4.3. Organisation de la communication / publication des résultats des Grandes Epreuves Fédérales

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente une proposition visant à améliorer le dispositif de publication des résultats des Grandes Epreuves Fédérales en faisant appel à des ressouces externes (pigistes/journalistes).

Le BDF (1 absetention) valide le prinicpe de cette proposition et demande :

- que l'estimation budgétaire de cette externalisation soit affinée et intégrée au projet de budget 2016
- qu'un bilan de l'effet des actions existantes soit établi
- que le cahier des charges imposé aux chronométreurs soit respecté et complété en intégrant la mise en place d'un suivi en direct.



5. Triathlon Evènements

5.1. Délégation de service

Emmanuel CHABANNES présente un point sur l'avancée des travaux pour déterminer les ressources financières que la F.F.TRI. va devoir transférer à sa société commerciale TEVE afin de la doter des moyens nécessaires pour conduire les délégations confiées par la F.F.TRI..

6. Vie Sportive

6.1. Embrun 2016

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente un point d'information concernant le déroulement des 3 grandes épreuves fédérales organisées sur Embrun en 2015 et l'évolution de la composition du comité d'organisation.

Pour le mois août 2016, compte tenu de la difficulté à faire évoluer certaines dispositions techniques et compte tenu de la proximité avec les Jeux Olymiques de Rio, il ne paraît pas opportun de prévoir l'organisation d'une grande épreuve fédérale à Embrun.

6.2. Proposition de création d'un championnat de France F.F.TRI. des Raids

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, Christophe LEGRAND, Président de la Commisison Nationale des Grandes Epreuves, et Alexandre DODU, Conseiller Technique National, ont assisté à la la finale du Challenge National des Raids :

- Riche d'enseignement au regard de l'organisation logistique,
- Des conclusions à en tirer :
 - o Sur l'approche des raideurs de leur pratique
 - o Les moyens mis en œuvre
 - o Les conséquences sur les coûts d'inscription

Dans le cadre du rapprochement FRMN/F.F.TRI., Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, propose la création :

- d'un Championnat de France F.F.TRI. des Raids adultes :
 - Le support de ce championnat "adultes" regroupant environ 80 équipes serait la finale du Challenge National FRMN annoncée dans le Vercors les 14-15 & 16 juillet 2016 et sur lequel nous proposerons quelques « améliorations » et touches fédérales.
 - Les qualifications seraient gérées parla FRMN et son challenge national.
 - Exceptionnellement pour 2016 uniquement, ce championnat serait ouvert aux non-licenciés.
 - o 3 titres : Masculin / Féminin / Mixte
- d'un Championnat de France F.F.TRI. des Raids Jeunes (15 à 18 ans) :
 - Le support de ce championnat "Jeunes" regroupant environ 60 équipes serait prévu en Ardèche les 16 & 17 avril 2016.
 - Pas de qualification
 - Exceptionnellement pour 2016 uniquement, ce championnat serait ouvert aux non-licenciés.
 - o 3 titres : Masculin / Féminin / Mixte



Le BDF valide cette proposition mais souhaite que le nom de la FRMN soit associé à celui de la F.F.TRI. afin de valoriser le travail réalisé en commun :

- Championnat de France F.F.TRI. FRMN des Raids Adultes
- Championnat de France F.F.TRI. FRMN des Raids Jeunes

6.3. Proposition d'évolution des tenues d'arbitrage

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, propose de solliciter un designer pour faire évoluer les tenues des arbitres. Le BDF propose à la Commission Nationale d'Arbitrage de prévoir cette action sur sa ligne budgtéaire et souhaite que des propositions concrètes soient présentées pour le CDF du 24 octobre.

Le BDF proposera au CDF de revoir l'échéancier initialement validé le 13 juin 2015, de la manière suuivante :

- Début 2016 : Commande des tenues,
- 2016 2017 : Adoption progressive des liques des nouvelles tenues,
- 2018 : Utilisation obligatoire des nouvelles tenues par les arbitres de toutes les liques.

7. Développement

7.1. Appel à projet "citoyens du sport"

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente les thématiques de l'agenda « Triathlon citoven »:

- Promouvoir, par le sport, les valeurs citoyennes de la République
 - 1. FORMER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL A LA CITOYENNETÉ
 - 2. COMMUNIQUER POUR VALORISER, SENSIBILISER ET MOBILISER
 - 3. CONNAÎTRE LES COMPORTEMENTS CONTRAIRES AUX VALEURS DU SPORT
 - 4. OUTILLER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL
- L'accession à une pratique régulière et encadrée favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle, des publics en difficulté sociale.
 - 1. MIEUX CONNAITRE LA PRATIQUE SPORTIVE DES DIFFÉRENTS PUBLICS
 - 2. PROMOUVOIR UNE OFFRE DE PRATIQUES DIVERSIFIÉES FAVORISANT L'ÉDUCATION ET L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
 - 3. VEILLER A UNE VÉRITABLE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET SPORTIVE
 - 4. FAVORISER L'ACCÈS A UN ENGAGEMENT CITOYEN OU A UN MÉTIER
 - 5. FAIRE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS UN LEVIER AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION
- La prévention du dopage
 - 1. OBSERVER POUR MIEUX AGIR
 - 2. OUTILLER POUR ACCOMPAGNER
 - 3. FORMER LES ACTEURS DU TRIATHLON SUR LES DANGERS DU DOPAGE
 - 4. COMMUNIQUER POUR FEDERER, SENSIBILISER ET VALORISER

Frank BIGNET détaille les projets déposés auprès du Ministère chargé des Sports en réponse aux appels à projet¹ suivants :



Plus http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Le-plan-Citoyens-du-sport



- Installation d'un observatoire fédéral des comportements contraires aux valeurs du sport
- Mise en place de formations intégrant les enjeux de la transmission des valeurs éducatives et citoyennes du sport
- Développement de nouvelles pratiques d'APS pour les jeunes qui en sont le plus éloignés.

Le montant des subventions accordées pour mener à bien les projets présentés devrait être connus pour le prochain CDF.

7.2. Point Délégation Raid

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur l'avancée des travaux relatifs à la délégation "raid" et précise que la F.F.TRI. a sollicité le Directeur des Sports afin que celui-ci précise ses engagements éventuels sur les plans financiers et ressources humaines en cas d'attribution de cette délégation à la F.F.TRI.. Le Directeur des Sports a fait savoir que cette question serait évoquée « dans le cadre de la construction de la convention 2016 ». Cette convention sera discutée, le 11 décembre prochain, à PARIS, avec le Président et le DTN.

7.3. Point projet Santé

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur l'avancée des travaux relatifs au projet "Santé" ainsi qu'une proposition de logo.

Le BDF valide à l'unanimité la poursuite des travaux sur le projet "Santé" ainsi que le logo présenté.

8. Haut Niveau / International / Médical

8.1. Bilan intermédiaire Équipe de France

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan intermédiaire de l'Equipe de France:

Objectif olympique:

- 1er TEMPS FORT DE LA SAISON : TEST EVENT RIO
 - Oualification et quota pour V. LUIS 2ème (top 3)
 - o 2ème critère de sélection par D. HAUSS 4ème (top 6)
- 2ème TEMPS FORT DE LA SAISON : CHICAGO (top 3 : 2ème critère F.F.TRI. objectif de podium pour V. LUIS 3ème avant la grande finale)
- EPREUVES INTERNATIONALES DE REFERENCE
 - o Championnat d'Europe : D. HAUSS 1er E.CHARAYRON 8ème
 - World Triathlon Series Hambourg : V. LUIS 1er D. CONINX 4ème A. PUJADES
 7ème

Ces victoires traduisent et concrétisent la démarche d'excellence dans laquelle s'est inscrit la fédération depuis plusieurs années

- o Championnat d'Europe relais mixte : 1er
- o Championnat du Monde relais mixte : 1er

Ces victoires mettent en exergue un équilibre réussi entre une confiance accordée aux plus jeunes et un tutorat des plus expérimentés

Objectif paralympique:

TEMPS FORT DE L'ANNEE : Championnat du Monde de Chicago



- o Critère de sélection JP Rio 2016
- Évaluation des potentiels Rio 2016
- Stage de préparation à Vichy 2ème quinzaine d'août
- COMPETITION D'EVALUATION INTERMÉDIAIRE : Championnat d'Europe (catégories paralympiques)

o PT4 femmes : G. LEMOUSSU 4ème

o PT2 femmes : E. MARC DNF

o PT4 hommes : Y. BOURSEAUX 3ème - M. MAUREL 5ème

o PT2 hommes : S. BAHIER 2ème

TEST EVENT RIO

o PT4 hommes: Y. BOURSEAUX 3ème

Perspective Jeux Olympiques 2020 - 2024 :

- Championnat d'Europe Junior : J. LEHAIR 2ème E. MORIER 5ème M. GARABEDIAN 6ème
 M. HUEBER-MOOSBRUGGER 4ème L. BERGERE 5ème
- Championnat d'Europe Youth : 3ème chez les filles et 6ème chez les garçons On constate une densité chez les jeunes. Pour ce public, les courses junior permettent d'apprendre à gagner et les courses Elite de se jauger pour les années futures.

8.2. Suivi socioprofessionnel des SHN

Frank BIGNET rappelle que le Président de la République, François HOLLANDE, a souhaité au travers le lancement du Pacte de Performance en date du 2 décembre 2014 qu'il y ait un engagement mutuel de l'Etat, des entreprises et du mouvement sportif au service d'un projet commun pour :

- Faire gagner les entreprises,
- Faire gagner les sportifs,
- Faire gagner la France.

Au travers de CIP² et de contrats d'image, il s'agit de soutenir les sportifs français potentiels olympiques ou paralympiques, une priorité est données aux athlètes potentielement médaillables aux JO et JP **2016 à RIO**.

Dans ce contexte contraint et concurrentiel, Frank BIGNET précise que la F.F.TRI. a pu soutenir des sportifs qui s'inscrivent sur un projet 2016 - 2020 voire au-delà et consolider des CIP déjà exitantes. Il est à noter que le travail de la F.F.TRI. sur ces dossiers est apprécié par ses partenaires institutionnels et privés. Les valeurs de transparence, d'honnêteté et de respect contribuent à cette réussite.

² plus d'information sur les dispositifs d'aides aux sportif(ve)s de haut niveau http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Les-dispositifs-d-aides-aux-sportif-ve-s-de-haut-niveau



Frank BIGNET précise également qu'un certain nombres d'athlètes bénéfice d'un détachement (partiel ou total), au sein de l'Armée, de l'Education Nationale, de l'INSEP, de la Police Nationale, de Décathlon, ou du Conseil Général du Cher.

8.3. International

8.3.1. ETU Conférence

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau, présente un point d'information sur la conférence ETU des fédérations européennes organisée à Paris les 15 et 16 janvier 2016.

8.3.2. Science et Triathlon / INSEP \$CIENCE + triathlon

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau, rappelle que l'ITU organise une conférence mondiale "Science et triathlon" à l'INSEP les 26 et 27 novembre 2015.

Cette conférence sera suivie d'une réunion de l'Executiv Board de l'ITU, présidée par Marisol CASADO. Le Président assistera à cette conférence et à l'ouverture des travaux de l'ITU.

8.3.3. ETU Triathlon Clubs European Championship 2016

Après analyse du bilan 2015 du triathlon de Nice, la F.F.TRI. se positionnera, ou non, sur une candidature pour l'organisation de l'ETU Triathlon Clubs European Championship 2016.

9. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

9.1. Point d'étape accord cadre 2015

Cédric GOSSE, Vice Président en charge de la relation avec les ligues régionales, présente un point d'information sur l'accord cadre 2015 et fait savoir que la ligue Lorraine, suite au changement d'équipe dirigeante, souhaite changer de dispositif de soutien fédéral et intégrer le dispositif "accord cadre". Le BDF est favorable à ce changement.

Cédric GOSSE propose de faire évoluer le dispositif de l'accord-cadre en intégrant dans les items citoyenneté et professionnalisation afin que les ligues puissent investir ces champs d'action.

9.2. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge de la relation avec les ligues régionales, précise que le groupe de travail "réforme territoriale" s'est réuni le 08 septembre dernier et qu'une réunion physique est prévue le 16 octobre prochain.

Cédric GOSSE rappelle que ce groupe de travail se positionnera en "accompagnement des ligues" mais qu'il ne se substituera en aucun cas aux liques régionales qui seront amenées à fusionner.

Ce dossier très important sera au coeur des travaux du prochain séminaire des Président-e-s de liques régionales à STRASBOURG.



10. Questions / Informations diverses

10.1. Déplacement RIO 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, informe le BDF des difficultés rencontrées pour réserver des hébergements pour les JO de RIO (il y a moins de difficultés pour ce qui concerne les Jeux Paralympiques) :

- l'ensemble des hôtels sont gérés par des agences qui cherchent à placer systématiquement 18 nuitées (au lieu de 5 nuitées qui seraient suffisantes)
- les prix ont été multipliés par 7 : une nuit coûte à minima 600 US\$
- contact a été pris avec l'agence de voyages du CNOSF, qui peut proposer 5 nuitées mais qui ne peut pas fournir de billets pour le triathlon : 5674 euros par personne.

Compte tenu de ces difficultés et du coût très important d'un package individuel, la F.F.TRI. ne valide pas la proposition de l'agence de voyages.

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, propose de revoir à la baisse le nombre de représentants fédéraux prévus à RIO. Il est proposé de limiter les déplacements des élus de la manière suivante:

- Jeux Olympiques : le Président de la F.F.TRI. + le Vice Président en charge du Haut Niveau
- Jeux Paralympiques : le Président de la F.F.TRI. + le Vice Président en charge du Développement.
- les présidents des commissions nationales, si leurs déplacements sont indispensables au regard de leurs missions, doivent proposer cette action sur leur ligne budgétaire qui sera étudiée dans le cadre du budget 2016.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Lundi 12 octobre 2015 - 18H00 / 19H55

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Budget prévisionnel

Le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, précise que le projet de budget prévisionnel de TRIATHLON EVENEMENTS est prêt mais qu'il est encore dans l'attente d'un certain nombre de remontées d'informations relatives au projet de budget fédéral 2016, ce qu'il regrette dans la mesure où il ne sera pas possible de transmettre les éléments aux membres du CDF avant la réunion du 24 octobre 2015.

L'examen de ce point est reporté au BDF du 23 octobre. Le projet de budget prévisionnel sera présenté pour information au CDF du 24 octobre et sera soumis pour adoption lors d'un CDF téléphoné programmé 3 à 4 semaines plus tard.

2. RGF: propositions de modification

Les membres du BDF sont invités à se positionner sur les 4 propositions réglementaires suivantes, non présentées au CDF du 13 juin 2015 :

- Interdiction du sur-guidon, ou vélo type contre la montre, pour les compétition avec drafting:
 - le BDF n'étant pas informé de la genèse de cette proposition, les membres du BDF souhaitent que cette proposition soit directement examinée par le CDF du 24 octobre.
- Suppression de la notion d'Elite sur les championnats de France "L" :
 - Compte tenu des faibles effectifs dits "Elite" sur les épreuves Longue Distance et compte tenu des difficultés pour obtenir la liste des athlètes sélectionnés dans chaque ligue, il est proposé de supprimer la notion d' "Elite" sur les championnats de France "L".
 - Les membres du BDF souhaitent qu'une autre piste soit étudiée : inscription en "Elite" sans passer par des sélectifs ligues et sans validation "ligue", aucune distinction entre les élites et les groupes d'âge sur le plan organisationnel (possibilité de vague unique si le nombre d'athlètes le permet). Cette proposition sera examinée par le CDF du 24 octobre.



- Retrait des dossards : Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne justifiant de son identité et celle de chaque concurrent concerné :
 - L'objectif de cette proposition est de simplifier les possibilités de retrait de dossard pour les licenciés qui ne pourraient se déplacer sur la plage horaire de remise des dossards.
 - Les membres du BDF valident cette proposition qui sera examinée par le CDF du 24 octobre.
- Grandes Epreuves Fédérales : Une réclamation ne peut porter que sur les conditions d'accès et de participation à l'épreuve. Une réclamation ne peut pas porter sur l'arbitrage réalisé sur le déroulement de la course.
 - Les membres du BDF valident cette proposition qui sera examinée par le CDF du 24 octobre.

Jean-Michel BUNIET proposera très prochainement une proposition d'évolution réglementaire visant à intégrer les titres de champions de France des raids FFTRI - FRMN, adultes et jeunes.

3. Bilan Nice 2015

Les membres du BDF regrettent que les conditions météo se soient dégradées de façon aussi importantes dans la nuit du samedi 3 octobre au dimanche 4 octobre et saluent la décision d'annulation des courses du dimanche car l'enjeu prioritaire est et reste avant tout la sécurité des concurrents, laquelle ne pouvait plus être assurée le dimanche. La commune de Nice est l'une des 32 communes reconnues en état de catastrophe naturelle par l'arrêté du 7 octobre 2015 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

4. Évolutions Embrun

Le Président a rencontré Gérald IACONO, organisateur de l'Embrunman, à Nice au début du mois d'octobre. Dans un calendrier à définir, Gérald IACONO propose à la F.F.TRI. de prendre la responsabilité générale du Triathlon d'Embrun (communication, marketing, stratégie, budget...) et propose que les aspects techniques de terrain, de gestion des bénévoles, soient gérés par une association locale présidée par ce dernier. Cette proposition sera étudiée ultérieurement par le BDF.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 23 octobre 2015 10h00-19h00

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, au 30 septembre, la croissance est de 9,3 % (46927 licences au 30 septembre 2015 contre 42942 au 30 septembre 2014). Le nombre de clubs au 30 septembre 2015 est de 793 contre 758 au 30 septembre 2014.

1.2. Siège fédéral : point de situation

Un point d'information est présenté en séance. Dans la mesure où l'avocate adverse n'était pas présente à l'audience de la cour d'appel de Paris du 08 octobre dernier, qu'elle n'a pas déposé ses conclusions, ni payé le timbre pour l'autoriser à plaider, le délibéré a été fixé au 20 novembre prochain pour irrecevabilité et caducité de l'appel.

Un rendez vous avec le Maire de Saint-Denis est prévu le lundi 26 octobre 2015 à 16h30, afin de faire un point complet sur la situation. Philippe LESCURE ajoute que les élus, députés et ministres seront prochainement interpellés sur le sujet.

1.3. Espace tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur l'Espace Tri 2.0 et les inscriptions en ligne. Un point détaillé sera présenté au CDF du 24 octobre.

1.4. Procédure électorale

Suite à la démission d'Elisabeth BARRAUD du Comité Directeur Fédéral, un poste au sein du Comité Directeur Fédéral est à pourvoir lors de l'Assemblée Générale Fédérale du 19 mars 2016.



La date limite de dépôt de candidature est fixée au mercredi 17 février 2016.

La procédure de dépôt est rappelée :

- Le/la candidat-e doit être licencié-e au moment de l'envoi de sa candidature ;
- La candidature doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ;
- Afin de permettre à chacun-e des représentant-e-s des associations affiliées de disposer d'éléments concrets relatifs à la motivation et au parcours des différent-e-s candidat-e-s, il est souhaitable que le-s candidat-e-s adressent également un document de présentation de leur candidature et de leur parcours associatif / professionnel.

1.5. Ordre du jour du séminaire des Président-e-s de Ligues

Le projet d'ordre du jour est revu en séance et validé. Il sera présenté pour information aux membres du CDF lors de la réunion du 24 octobre.

2. Trésorerie Générale

2.1. Contrôle de gestion de la CNF

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente le document préparé par la Commission Nationale Financière qui sera projeté lors du CDF du 24 octobre 2015.

2.2. Projet de budget prévisionnel 2016

Une première version du budget prévisionnel est présenté au BDF. Une lettre de cadrage sera transmise pour demander aux différents secteurs d'effectuer un certain nombre d'ajustements budgétaires.

2.3. Augmentation de capital TEVE et délégation de service, BP 2016

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente la méthode de travail qui a permis de :

- déterminer le montant de 400.000 € à injecter en fonds propres pour consolider le capital social de TEVE
- définir l'enveloppe de 400.000 € pour honorer les délégations de service

Le BDF est favorable au principe d'augmentation de capital, ainsi qu'au principe d'enveloppe pour honorer les délégations de service. L'ensemble des éléments de ce dossier seront présentés au CDF du 24 octobre. Les principes et montants correspondants seront soumis pour validation au CDF du 24 octobre.

3. Marketing / Communication

3.1. Point à date du projet d'étude marketing

La mise en place d'une étude marketing est souhaitée pour 2016 et le coût correspondant a été intégré dans le budget prévisionnel 2016.



3.2. Dispositif de crowdfunding F.F.TRI (financement participatif).

Le BDF est favorable à la mise en place d'un dispositif de crowdfunding pour mettre à disposition des licenciés, des clubs, etc une solution de financement innovante.

3.3. Mise en concurrence Magazine / presse écrite

Le BDF valide la mise en place au deuxième semestre 2016 d'une mise en concurrence ouverte sur le dossier "magazine" / "presse écrite". La mise en oeuvre du nouveau contrat n'interviendra bien évidemment qu'après expiration du contrat en cours (fin 2017).

4. Vie Sportive

4.1. Candidature 2016 ETU Triathlon Clubs European Championship

Compte tenu de l'annulation des courses prévues à Nice le dimanche 4 octobre, y compris la 1ère édition de l'ETU Triathlon Clubs European Championship, le Président de l'ETU a fait savoir qu'il souhaitait confier l'organisation de l'ETU Triathlon Clubs European Championship 2016 à la F.F.TRI. et qu'il souhaitait que cette épreuve se déroule à Nice.

Le BDF donne un accord de principe et va se rapprocher de l'ETU afin que les modalités d'organisation et les conditions financières soient précisées avant de revenir vers le CDF pour validation.

4.2. ES BLANQUEFORT NATATION TRIATHLON / LA TRIBU 64 : appel de la décision de la CNS / absence lors de l'exposé de course de la finale du championnat de France des clubs de D3 de triathlon

Les clubs aquitains ES BLANQUEFORT NATATION TRIATHLON et LA TRIBU 64 ont participé pour la première fois à la finale du championnat de France des clubs de D3 de triathlon le 30 août dernier à Cognac. Dans la mesure où les représentants de ces clubs n'ont pas signé la feuille d'émargement permettant de justifier leur présence lors de l'exposé de course, une pénalité de 300 € pour absence lors de l'exposé de course leur a été notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves Fédérales.

Les deux clubs concernés ont contesté cette pénalité financière par lettre recommandée avec avis de réception dans les délais impartis auprès de la Commission Nationale.

Les membres du BDF décident à l'unanimité d'annuler la pénalité financière notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves et de restituer les deux chèques de 300 €. Les membres du BDF invitent les représentants des clubs concernés à davantage de vigilance à l'avenir, notamment en cas de participation à l'un des championnats de France des clubs.



5. Développement

5.1. Raid

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur la réunion qui s'est tenue le 28 août dernier à Saint-Omer.

5.2. Labellisation des Ecoles de Triathlon **

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente la synthèse des travaux du Comité d'évaluation qui s'est réuni le 21 octobre 2015 :

- 102 dossiers déposés cette année contre 95 l'an passé
- 1 dossier en cours de transmission
- 21 dossiers, soit 20,38% des dossiers déposés, ne sont pas complétement conformes (contre 25% l'an passé)
 - Nombre de licenciés jeunes insuffisant : 1
 - o % de féminines insuffisant : 4
 - O Quota ou qualification éducateur insuffisant: 5
 - O Pas d'organisation jeune : 1
 - O % Class Tri insuffisant : 5
 - o % participation aux épreuves insuffisant : 13

6. Haut Niveau / International / Médical

6.1. Primes fédérales pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

Frank BIGNET, Directeur Technique National, propose de reconduire le dispositif qui avait été prévu dans le cadre des JO de Londres, et de l'étendre aux JP :

- Primes fédérales aux sportifs :
 - O Médaille d'OR : 25.000 €
 - O Médaille d'ARGENT : 10.000 €
 - O Médaille de BRONZE : 6.500 €
- Primes fédérales à l'équipe technique, versées à la discrétion du Directeur Technique National :
 - O Médaille d'OR : 12.500 €
 - O Médaille d'ARGENT : 5.000 €
 - O Médaille de BRONZE : 3.250 €

Le BDF valide cette proposition à l'unanimité.

6.2. Programme international des 15/16 janvier 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau, présente le programme de l'ETU Conférence prévue le 16 janvier 2016.



7. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

7.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales, présente la synthèse des travaux menés par le groupe de travail "Réforme territoriale". Le groupe de travail suggère qu'une méthode soit appliquée aux ligues concernées, que le calendrier soit défini avec des échéances à respecter (harmonisation des coûts, mise en place de structure de coordination, etc). Une validation juridique de cette méthodologie sera demandée auprès du Centre de Droit et d'Economie du Sport, avant présentation au séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales.

Ce dossier très important fera l'objet d'un point complet partagé avec les Président-e-s de Ligues lors du prochain séminaire à STRASBOURG.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général



BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 – 14h00/19h00 SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015 - 8h30/13h00 PARIS

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences et rappelle que cette saison dure exceptionnellement 14 mois. Le comparatif de fin de saison 2014 (31 octobre 2014) par rapport au 30 novembre 2015 (soit 13 mois) affiche une progression de 16% du nombre de licences (54197 licences au 30 novembre 2015 contre 46.718 au 31 octobre 2014). Le nombre de clubs au 30 novembre 2015 est de 805 contre 758 au 31 octobre 2014.

1.2. Siège fédéral : point de situation

La cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable les appels formés le 7 juillet 2014 par les occupants sans droit ni titre et il nous faudra une nouvelle fois saisir le Tribunal d'Instance de Saint Denis, lequel avait validé la forme de la procédure engagée par la F.F.TRI. sans pour autant prononcer l'expulsion des occupants sans droit ni titre.

1.3. Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente un point d'information RH et rappelle qu'un recrutement est en cours sur le secteur formation, à Aix-en-Provence.

Il précise également que l'élection des délégués du personnel aura lieu le lundi 14 décembre 2015.

1.4. Espace tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'avancement des travaux en cours et des projets prévus. Un groupe de travail sera mis en place pour examiner les orientations souhaitées pour la nouvelle version, à savoir :

pouvoir attribuer des droits d'accès et des rôles;



- pouvoir lier l'espace Tri avec un système de comptabilité;
- rendre l'Espace Tri 2.0 davantage paramétrable par la F.F.TRI.;
- intégrer les paiements en ligne.

Pour ce qui concerne les inscriptions en ligne, des évolutions sont prévues pour le début du 2ème trimestre 2016 afin de rendre compatibles nos spécificités (vérification de licences, import de manifestations référencées sur Espace Tri 2.0 et gestion des pass compétition, inscriptions clubs...) avec l'application d'inscription en ligne développée par Anewco, ce qui permettra à nos organisateurs de bénéficier régulièrement de nouveautés et d'améliorations.

1.5. Application Smartphone

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'avancement du projet d'application smartphone. La livraison est programmée au cours du premier trimestre 2016.

1.6. Représentation fédérale aux AG de LR

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les dates des AG de Ligues et invite les membres du BDF à indiquer leurs disponibilités pour représenter la F.F.TRI. lors des AG régionales.

1.7. Bilan Séminaire des Président-e-s de LR 2015

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les résultats de l'enquête de satisfaction transmise aux Président-e-s de Ligues. Les retours des Président-e-s de ligues sont très positifs et le Président LESCURE remercie Bertrand MEYER, Président de la Ligue d'Alsace, et ses équipes pour la qualité de l'accueil.

2. Trésorerie Générale

2.1. Préparation coûts fédéraux 2017

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, propose de maintenir les coûts 2016 pour la saison 2017. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

2.2. Budget Prévisionnel

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente le projet de budget prévisionnel 2016. Ce projet sera mis à jour en intégrant notamment les évolutions liées à la convention d'objectifs, avant d'être transmis au membres du BDF pour avis/observation en prévision du BDF du 15 ianvier 2016.

2.3. Droit de licence manifestation GP Duathlon

Le Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves sollicite une baisse exceptionnelle du droit de licence manifestation pour l'organisation des étapes du Grand Prix de Duathlon à 2500€. Les membres du BDF valident, pour 2016, la baisse du droit de licence manifestation pour l'organisation des étapes du Grand Prix de Duathlon à 2500€.



3. Marketing / Communication

3.1. Partenariat Fondation Arc

Le Président LESCURE indique qu'il a rencontré la veille les dirigeants de la fondation ARC, que ces derniers sont satisfaits de la relation avec la F.F.TRI. mais qu'ils souhaiteraient voir le niveau de collecte de dons augmenter. Des pistes de réflexion seront étudiées au cours d'une réunion à prévoir à partir du 15 janvier 2016.

3.2. Bilan relations presse 2015

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan des relations presse 2015 :

- 1) Une forte hausse de la visibilité médiatique du Triathlon
 - Une forte augmentation du nombre de retombées presse écrite, web ou diffusions radio et tv.
 - Une belle progression des retombées TV.
 - Des références et sujets de qualité dans des titres généralistes de la presse nationale :
 - Le Parisien Aujourd'hui en France, Direct Matin, le Journal du Dimanche, La Croix, Le Figaro, des titres de la presse magazine senior (Pleine Vie),
- 2) De beaux sujets dans la presse quotidienne régionale :
 - le Dauphiné Libéré, Ouest France, la Voix du Nord, l'Union, le Républicain Lorrain, Le Courrier de l'Ouest, Le Télégramme, La Provence, La Montagne, L'Est Eclair, Nice Matin...
- 3) Les sujets « Equipe de France » représentent environ 57% des retombées 2015.
 - Il faut souligner que les résultats des Français sont des leviers essentiels pour faire parler de l'équipe de France et du triathlon en général.

3.3. Carte de voeux 2016

La carte de voeux retenue est la suivante :







4. Triathlon Évènements

4.1. Accord de collaboration : point d'étape

Emmanuel CHABANNES indique que les discussions avec un partenaire potentiel sont bien avancées. Les grands principes du projet d'accord sont présentés aux membres du BDF. Un point d'information sera présenté au CDF du 15 décembre 2015. Les documents correspondants (statuts, accord de collaboration) seront transmis au CDF pour avis/observation avant le 20 janvier 2016. Ils seront soumis pour adoption au CDF du 27 février 2016.

4.2. Projet Embrun 2016

Une étude de coopération et de reprise est en cours. Des réunions seront programmées en début d'année pour en déterminer les modalités.

4.3. Nice 2016

Compte tenu de l'annulation du Triathlon de Nice 2015, et en accord avec la ligue Côte d'Azur, il est proposé aux membres du Bureau Directeur de ne pas facturer de pass compétition aux personnes ayant retiré leur dossard en 2015 et qui se réinscriraient entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 janvier 2016. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

5. Vie Sportive

5.1. Nouveau chasuble arbitre

Le Président LESCURE précise aux membres du BDF que 3 propositions de tenues, dont une émanant de la Commission Nationale de l'Arbitrage, seront présentées au CDF du 27 février 2016 pour adoption afin que la fabrication soit lancée dès le début du mois de mars 2016. Le calendrier validé lors du CDF du 13 juin 2015 sera donc respecté :

- Début 2016 : Commande des tenues pour les liques qui le souhaitent,
- 2016 2017 2018 : Adoption progressive des nouvelles tenues par les liques,
- 2020 : Adoption définitive des nouvelles tenues

Il est proposé que le prix de la chasuble soit plafonné à 30€ pour les ligues et que l'éventuel dépassement soit pris en charge par la F.F.TRI.. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

5.2. Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNS et du texte régissant le fonctionnement et les missions des commissions

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente aux membres du BDF les évolutions du Règlement Intérieur de la CNS et du texte régissant le fonctionnement et les missions des commissions, souhaitées par la Commission Nationale Sportive pour faciliter son fonctionnement (règles de quorum, rallonger les délais de validation de résultats, préciser ou corriger certaines des missions qui lui sont confiées...).

A une année de la fin de l'olympiade, et sans connaître à ce jour, les diverses missions que confiera la prochaine équipe dirigeante aux commissions nationales, le Bureau Directeur Fédéral précise qu'il souhaite rester sur les textes actuellement établis.



5.3. Agrément fédéral : épreuves se déroulant sur plusieurs ligues

La Réglementation Sportive ne détermine pas à ce jour auprès de quelle ligue l'organisateur doit déclarer son épreuve lorsqu'elle se déroule sur plusieurs ligues. Les membres du BDF proposent une disposition simple à contrôler : l'organisateur doit déclarer son épreuve auprès de la ligue dans laquelle se situe le départ de l'épreuve.

Cette proposition sera soumise pour validation au CDF du 27 février 2016, et, sous réserve d'adoption, intégrée à la Réglementation Sportive.

5.4. Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente le projet de nouveau Règlement Intérieur de l'Arbitrage travaillé par la CNA.

Les membres du BDF intègrent en séance les ajustements suivants :

Texte initial	Texte amendé
2.1 Recrutement (des arbitres) () Le recrutement des arbitres est obligatoire pour tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. selon les conditions définies par le Règlement Intérieur des C.R.A. et/ou Ligues. ()	2.1 Recrutement (des arbitres) () Les conditions de recrutement des arbitres sont définies dans le Règlement Intérieur des C.R.A. et/ou Ligues. ()
3. Tenue vestimentaire La tenue des arbitres est définie par la C.N.A. après aval du Comité Directeur Fédéral. Le Bureau Directeur Fédéral pourra autoriser la publicité d'un partenaire sur la tenue des arbitres. La publicité personnelle n'est pas autorisée. Cette tenue est décrite dans la Réglementation Sportive en vigueur. Selon les conditions météorologiques la tenue des arbitres pourra être adaptée. La C.N.A. peut imposer d'autres tenues pour certaines courses.	3. Tenue vestimentaire La tenue des arbitres est validée par le Bureau Directeur Fédéral, après avis de la C.N.A Le Bureau Directeur Fédéral pourra autoriser la publicité d'un partenaire sur la tenue des arbitres. La publicité personnelle n'est pas autorisée. Selon les conditions météorologiques la tenue des arbitres pourra être adaptée.

Les propositions d'évolution étant substantielles par rapport au document actuellement en vigueur, les membres du BDF souhaitent que ce document, amendé en séance, soit transmis rapidement par email aux membres du CDF pour avis et observation et que ce projet soit étudié non pas par le CDF du 15 décembre 2015, mais par celui du 27 février 2016.



5.5. Appel du club "Chartres Métropole Triathlon" : pénalité de 2000 € pour absence de participation à la Coupe de France des Clubs

Le club "Chartres Métropole Triathlon" a fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive de maintient de la pénalité financière de 2000€ notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour absence du club lors de la Coupe de France des Clubs 2015 qui s'est tenue à Noeux-les-Mines les 10 et 11 octobre derniers.

Considérant que les clubs souhaitant concourir en Division 2 de Duathlon ont l'obligation de retourner à la Fédération Française de Triathlon l'attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant « avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur » (cf RGF page 84);

Considérant le fait que le club "Chartres Métropole Triathlon" a retourné cette attestation à la Fédération Française de Triathlon ;

Considérant qu'il n'est mentionné à aucun endroit sur la Réglementation Sportive 2015 que les modifications par rapport à l'année précédente sont identifiées par une barre verticale dans la marge ;

Considérant que cette pénalité a été appliquée à plusieurs clubs pour le même motif, et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune remise, totale ou partielle ;

Les membres du BDF décident à la majorité (une abstention) de maintenir la pénalité de 2000€.

Cette décision sera notifiée au club "Chartres Métropole Triathlon" dans les meilleurs délais.

6. Développement

6.1. Plan citoyen du sport

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, indique que le ministère a, après examen des différents projets déposés par les fédérations, doté la F.F.TRI. d'une subvention de 70.000 € (35.000€ par an sur deux ans) et qu'en complément la F.F.TRI. va investir 44.000 € (22.000€ par an sur deux ans).

Depuis le dépôt de notre dossier, en août dernier, la demande du ministère a évolué. Ce dernier a fait savoir que les fonds devront financer des actions menées dans les zones urbaines sensibles (Zus) et les quartiers prioritaires (http://www.ville.gouv.fr/?carte-des-quartiers-prioritaires,3823#top).

Les membres du BDF prennent acte de cette évolution de la demande du ministère et orienteront les financements en ce sens.

Dans ce cadre, Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise que les valeurs que nous portons devront être formalisées et relayées, partagées via nos secteurs "communication" et "formation".

6.2. Bande dessinée en substitution partielle aux briefings des néophytes

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, propose la création de bandes dessinées présentant de manière simplifiée les règles de base de nos différentes disciplines



enchaînées afin de les mettre à disposition de nos organisateurs et faciliter l'intégration des néophytes sur nos :

- Triathlon
 - Avec et sans drafting
- Duathlon
 - Avec et sans drafting
- Aguathlon
- Bike and Run

Les membres du BDF valident cette proposition.

Jean-Michel BUNIET se rapprochera de la CNA pour établir plusieurs scénarii et y intégrera les messages en lien avec le secteur développement (santé/loisir). Une présentation des planches de BD pourrait être envisagée lors de l'AG de mars 2016.

6.3. Règles Techniques et de Sécurité (Tri/Du/Aqua/B&R + Raids + Epreuves sans réglementation fédérale)

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise que :

- conformément à l'article R331-7 du code du sport, les fédérations délégataires doivent édicter les règles techniques et de sécurité applicables aux disciplines pour lesquelles elles ont obtenu délégation,;
- conformément à l'article R331-9-1 du code du sport, toute personne souhaitant organiser une manifestation soumise à autorisation doit recueillir l'avis de la fédération délégataire concernée, et que celle-ci rend un avis motivé au regard des règles techniques et de sécurité.

A ce jour, toutes les règles qu'elles soient techniques, de sécurité, organisationnelles, sportives... sont intégrées à notre Réglementation Sportive, ce qui ne facilite pas l'identification des seules règles techniques et de sécurité (RTS) mentionnées à l'article R331-7 du code du sport. Jean-Michel BUNIET précise que la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) finalise actuellement la rédaction de ses règles techniques et de sécurité, et que cela représente un document de moins de 10 pages. Il propose que la F.F.TRI. s'inspire de ces travaux pour établir un document se limitant à présenter les règles techniques et de sécurité des 4 disciplines pour lesquelles la F.F.TRI. a délégation à ce jour : Triathlon, Duathlon, Aquathlon et Bike & Run.

Les membres du BDF valident la proposition de rédaction de 4 documents recensant les règles techniques et de sécurité :

- RTS Triathlon
- RTS Duathlon
- RTS Aguathlon
- RTS Bike and Run

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET ajoute que la F.F.TRI. autorise également certaines épreuves enchaînées qui ne font l'objet d'aucune délégation ministérielle (swin & run, triathlon intégrant des disciplines complémentaires, raids...) et propose d'établir un 5ème document en s'appuyant sur les RTS rédigées par la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) :

• RTS épreuve enchaînée hors réglementation fédérale

Les membres du BDF valident cette proposition.



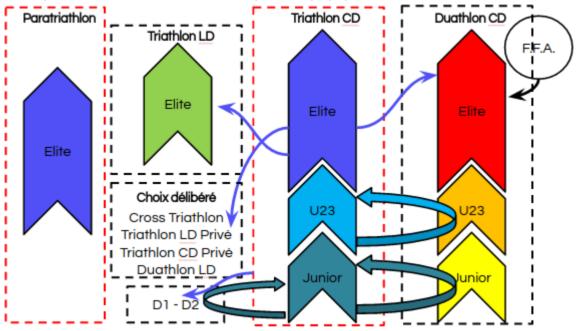
6.4. Règles d'organisation des animathlons et rando-enchaînées

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente le projet de "guide pratique d'une épreuve loisir". Le BDF valide à la majorité (1 contre) le projet présenté. Il sera soumis pour adoption au CDF du 27 février 2016.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. Modalités de sélection EDF 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente les modalités de sélection EDF 2016 et rappelle en préambule l'articulation des disciplines Olympiques et de Haut niveau :



Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que les modalités de sélection doivent traduire la volonté fédérale (obtenir des médailles) et qu'elles ont été bâties en ce sens.

Le DTN rappelle les dates clés à retenir pour 2016 :

- 18 et 20 Août 2016, à 11h00 : JO (Brésil)
- 10 et 11 Septembre 2016, à 10h30 : JP (Brésil)
- 04/05 juin 2016 : CM Duathlon Aviles (Espagne)
- 23/24 août 2016 : CM Paratriathlon Rotterdam (Pays Bas)
- 11/18 septembre 2016 : CM Triathlon Cozumel (Mexique)
- 24/29 septembre 2016 : CM Triathlon LD Oklahoma (USA)

7.2. Laurent VIDAL

Frank BIGNET, Directeur Technique National, a centralisé les opérations qui pourraient être réalisées en la mémoire de <u>Laurent VIDAL</u>, décédé d'un arrêt cardiaque le 10 novembre 2015. Ces opérations ont été proposées par les athlètes, les cadres techniques, la famille de Laurent. Les membres du BDF sont favorables à l'édition d'un livre et à la création d'un challenge "Laurent Vidal" du triathlète ayant marqué le plus de points dans l'année toutes catégories confondues.



7.3. La rencontre EDF à Villeneuve Loubet

Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir qu'un regroupement des Equipes de France a eu lieu sur 3 jours au début du mois de novembre à Villeneuve Loubet, en présence du Président LESCURE et du président de la Commission Nationale du Haut Niveau, Thierry SAMMUT.

7.4. RIO 2016

Compte tenu des temps de trajets annoncés entre le Village Olympique/Paralympique et le site de course (environ deux heures), Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir que les triathlètes ne seront pas hébergés au Village Olympique/Paralympique.

7.5. Stratégie Internationale 2016/2017

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, fait savoir que Marisol CASADO, Présidente de l'ITU, et, Anne HIDALGO, Maire de Paris, se sont rencontrées et qu'elles ont notamment évoqué la possibilité d'organiser une épreuve internationale à Paris en 2017. Une lettre d'intention en ce sens sera adressée au CNOSF et des réunions avec la Mairie de Paris et le Conseil Régional d'Île de France seront programmées au cours du premier trimestre 2016.

Dominique FRIZZA rappelle que des élections à l'ITU (au sein de commissions et au sein du Board) sont prévues en décembre 2016 et qu'il convient de prévoir le dépôt d'une liste de candidats validés par la F.F.TRI..

7.6. Championnat d'Europe des clubs 2016

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, indique que dans le cas où la F.F.TRI. souhaiterait organiser le Championnat d'Europe des Clubs 2016 à Nice, il faudrait verser 10.000€ à l'ETU. Le BDF est favorable à ce label sous réserve de l'attribution, par la ville de Nice, d'une subvention exceptionnelle de 10.000€.

7.7. Science et Triathlon et ITU Executive Board

Près de 280 personnes ont participé au 3ème congrès mondial "Science et Triathlon". L'organisation s'est parfaitement bien déroulée et le BDF adresse ses remerciements au service Relations Internationales de l'INSEP pour son engagement et pour l'accompagnement mis en place au service des participants.

Le Président remercie Dominique FRIZZA, Benjamin MAZE et le secrétariat fédéral piloté par Narjess BRAHIM qui ont contribué à la réussite de cette organisation.

7.8. PRESIDENT CONFERENCE de Janvier 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, rappelle la date de la conférence des présidents de fédérations nationales affiliées à l'ETU : samedi 16 janvier 2016.

Cette conférence sera précédée la veille d'une réunion de BDF et d'une réunion du Bureau Exécutif de l'ETU.



7.9. AG FRATRI 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, précise que l'AG de la FRATRI ne se tiendra pas à Paris comme initialement prévu, mais au Maroc le 1^{er} week-end d'avril 2016 pour faciliter le déplacement pour les Présidents de fédérations africaines francophones.

7.10. CLUB FRANCE 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, indique qu'une réunion s'est tenue à la fin du mois de novembre 2015 pour notamment étudier les conditions de vente d'une trifonction, lister les évolutions à intégrer sur le site internet fédéral, définir les courses 2016 concernées par cette opération ainsi que les modalités d'inscription en ligne.

7.11. Paris 2024 Opération spécifique "je rêve des jeux"

Une campagne de communication digitale sera mise en place pour relayer l'opération durant le premier trimestre 2016.



8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales, présente les travaux du groupe de travail "Reforme territoriale" :

- construction d'un diaporama présentant la démarche fédérale et le calendrier de mise en oeuvre de la réforme territoriale;
- lien avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport pour disposer de statuts types (à valider au CDF du 27 février 2016) pour les structures de coordination qui auront pour objet :
 - de représenter ses membres et de coordonner les actions conduites de manière commune par ces derniers dès lors que ces actions présentent une dimension et un intérêt conjoints au niveau de la région (nom à préciser). A ce titre, l'association sera l'interlocuteur unique des collectivités publiques nouvellement organisées en application de la réforme territoriale de l'Etat, notamment, du conseil régional et des directions régionales de l'Etat;
 - o de réaliser un état des lieux de la situation sportive, juridique, économique et financière de chaque ligue la composant ;
 - de préparer le projet de fusion qui sera ensuite arrêté par le comité directeur de chaque ligue membre de l'association et soumis pour approbation à leur assemblée générale respective;
 - de devenir la nouvelle ligue régionale de triathlon qui résultera de la fusion des ligues la composant.
- lien avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport pour disposer d'une résolution à adopter lors des AG des ligues concernées par une fusion. Afin de disposer d'un peu de souplesse et d'autoriser la création de cette structure de coordination sans repasser par l'Assemblée Générale de chacune des ligues concernées, il convient de demander aux ligues concernées de faire voter en Assemblée Générale une résolution pour donner tout pouvoir au Comité Directeur de la Ligue afin de procéder à toutes les opérations et actes liés à la mise en place et au fonctionnement de la structure de coordination :



- lien avec le cabinet d'expertise comptable Accord Sport pour disposer d'une proposition d'accompagnement au diagnostic de chaque Ligue et analyse des besoins et d'accompagnement à la recherche et aux choix des solutions, à la prise de décisions et aux modalités opérationnelles.

Le BDF valide la proposition de prise en charge partagée F.F.TRI (60%) / Ligues Régionales (40%), d'un accompagnement du cabinet d'expertise comptable ACCORD SPORT lors de la phase de diagnostic de chacune des ligues devant fusionner. Les frais supplémentaires sont à la charge des Ligues Régionales.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN - Secrétaire Général